



Calendrier et ordre du jour prévisionnel des réunions de la négociation sur le télétravail

- **10 septembre 2021 : réunion de lancement** de la négociation (calage de la méthode)
- **12 octobre 2021 : dispositions générales**
 - Périmètre de l'accord / niveau national et niveau local (subsidiarité)
 - Activités télétravaillables
 - Sécurisation des données
 - Lieux de télétravail dont les tiers lieux
 - Modalités du dialogue social
 - Exercice du droit syndical
 - Télétravail en temps de crise et période exceptionnelle
 - Gouvernance de l'accord / comité de suivi
- **21 octobre 2021 : conditions du télétravail**
 - Equipement
 - Action sociale, frais de restauration
 - Forfait mobilité durable
 - Décompte du temps de travail
- **8 novembre 2021 : la prévention / santé en télétravail**
 - Télétravail et qualité de vie au travail
 - Prévention des risques pour la santé des agents
 - Accidents de travail liés au télétravail (ou pendant télétravail)
 - Charge de travail et droit à la déconnexion
 - Prise en compte des agents en situation de handicap ou d'autres situations particulières
 - *Le cas échéant, retour sur des thématiques inscrites aux GT précédents*
- **22 novembre 2021 : le collectif de travail et l'accompagnement des agents et managers**
 - L'impact du télétravail sur le collectif de travail et le télétravail comme levier de l'amélioration des pratiques managériales
 - L'impact du télétravail sur l'égalité professionnelle
 - La formation et l'accompagnement professionnel des managers, télétravailleurs et du collectif de travail
 - *Le cas échéant, retour sur des thématiques inscrites aux GT précédents*
 - Synthèse des débats avant la finalisation du projet d'accord
- **fin novembre** : transmission aux organisations syndicales du projet d'accord ministériel, période de positionnement des organisations syndicales sur une signature ou non
- **mi-décembre** : signature